

Simonis, Udo E.

Article — Digitized Version

Les problèmes de l'environnement dans les pays en développement et la nécessaire coopération nord-sud

Problèmes économiques: sélection de presse française et étrangère

Provided in Cooperation with:

WZB Berlin Social Science Center

Suggested Citation: Simonis, Udo E. (1985) : Les problèmes de l'environnement dans les pays en développement et la nécessaire coopération nord-sud, Problèmes économiques: sélection de presse française et étrangère, ISSN 0032-9304, La Documentation Française, Paris, Iss. 1.923, pp. 4-11

This Version is available at:

<https://hdl.handle.net/10419/112129>

Standard-Nutzungsbedingungen:

Die Dokumente auf EconStor dürfen zu eigenen wissenschaftlichen Zwecken und zum Privatgebrauch gespeichert und kopiert werden.

Sie dürfen die Dokumente nicht für öffentliche oder kommerzielle Zwecke vervielfältigen, öffentlich ausstellen, öffentlich zugänglich machen, vertreiben oder anderweitig nutzen.

Sofern die Verfasser die Dokumente unter Open-Content-Lizenzen (insbesondere CC-Lizenzen) zur Verfügung gestellt haben sollten, gelten abweichend von diesen Nutzungsbedingungen die in der dort genannten Lizenz gewährten Nutzungsrechte.

Terms of use:

Documents in EconStor may be saved and copied for your personal and scholarly purposes.

You are not to copy documents for public or commercial purposes, to exhibit the documents publicly, to make them publicly available on the internet, or to distribute or otherwise use the documents in public.

If the documents have been made available under an Open Content Licence (especially Creative Commons Licences), you may exercise further usage rights as specified in the indicated licence.



WZB-Open Access Digitalisate

WZB-Open Access digital copies

Das nachfolgende Dokument wurde zum Zweck der kostenfreien Onlinebereitstellung digitalisiert am Wissenschaftszentrum Berlin für Sozialforschung gGmbH (WZB). Das WZB verfügt über die entsprechenden Nutzungsrechte. Sollten Sie sich durch die Onlineveröffentlichung des Dokuments wider Erwarten dennoch in Ihren Rechten verletzt sehen, kontaktieren Sie bitte das WZB postalisch oder per E-Mail:

Wissenschaftszentrum Berlin für Sozialforschung gGmbH
Bibliothek und wissenschaftliche Information
Reichpietschufer 50
D-10785 Berlin
E-Mail: bibliothek@wzb.eu

The following document was digitized at the Berlin Social Science Center (WZB) in order to make it publicly available online.

The WZB has the corresponding rights of use. If, against all possibility, you consider your rights to be violated by the online publication of this document, please contact the WZB by sending a letter or an e-mail to:

Berlin Social Science Center (WZB)
Library and Scientific Information
Reichpietschufer 50
D-10785 Berlin
e-mail: bibliothek@wzb.eu

Digitalisierung und Bereitstellung dieser Publikation erfolgten im Rahmen des Retrodigitalisierungsprojektes **OA 1000+**. Weitere Informationen zum Projekt und eine Liste der ca. 1 500 digitalisierten Texte sind unter <http://www.wzb.eu/de/bibliothek/serviceangebote/open-access/oa-1000> verfügbar.

This text was digitizing and published online as part of the digitizing-project **OA 1000+**. More about the project as well as a list of all the digitized documents (ca. 1 500) can be found at <http://www.wzb.eu/en/library/services/open-access/oa-1000>.

LES PROBLÈMES DE L'ENVIRONNEMENT DANS LES PED ET LA NÉCESSAIRE COOPÉRATION NORD-SUD

Sous le titre : « *Environmental Crisis - The Missing Dimension in the North-South Dialogue* », la revue allemande *Economics*, éditée par l'Institut pour la coopération scientifique de Tübingen, a reproduit dans son volume 30, 1984, l'article suivant d'Udo Ernst Simonis (*), tiré de l'ouvrage *Jahrbuch Dritte Welt*, n° 2, 1984 (**).
Un tableau et un schéma ne sont pas reproduits.

« Les deux causes fondamentales de la détérioration critique de l'environnement sont la pauvreté et le mauvais usage de la richesse. Les pauvres de la planète sont acculés sur le court terme à détruire les ressources dont à long terme ils sont dépendants pour leur subsistance même ; dans le même temps, la majorité des peuples riches fait un usage des ressources de base qui à long terme ne sera pas supportable, faisant ainsi des pauvres des victimes par contrecoup ».

Mostafa K. Tolba.

Le programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) et son directeur, Mostafa K. Tolba, ont à maintes reprises attiré l'attention sur la détérioration critique de l'environnement à travers le monde en général et dans les pays en développement en particulier. Ce n'est pas seulement sur le plan économique que le fossé s'est creusé entre le Nord et le Sud, mais aussi en matière d'environnement. Plus la politique de protection de l'environnement remporte de succès dans les pays industrialisés — en dépit de son manque persistant d'efficacité économique — plus la crise écologique qui couve dans les pays en développement revêt de gravité pour le monde entier. Au cours de la dernière décennie, la sensibilité aux questions écologiques, comme la capacité d'y répondre, ont fait des progrès, mais bien plus marqués dans le Nord que dans le Sud. Bien que le monde puisse, et doive, être conçu comme une unité écologique homogène — la « planète bleue » — il est au regard de la politique de l'environnement hautement hétérogène et même divisé. Un nouveau thème réclame l'attention, et le « dialogue Nord-Sud » doit acquérir une dimension nouvelle en s'ouvrant à l'écologie.

En quelques mots évocateurs, Erhard Eppler a su décrire le cercle vicieux dans lequel sont entrées l'économie et l'écologie des pays en développement : « Les populations, toujours plus nombreuses, ayant besoin de combustible

pour faire cuire le gruau de millet dont elles se nourrissent, de plus en plus d'arbres sont condamnés à mort. Parce que de plus en plus d'arbres meurent, les surfaces sur lesquelles le millet peut être cultivé se rétrécissent, et le désert progresse ; la population se concentre toujours davantage dans les endroits que le désert n'a pas encore atteints, et par là même rend inéluctable l'arrivée encore plus rapide du désert. » (*Third World Yearbook*, 1983)

La destruction progressive de l'équilibre écologique et l'aggravation critique de la situation dans les pays en développement sont dépeintes tout au long de nombreuses pages dans le rapport décennal du PNUE (« État de l'environnement, 1972-1982 »). Dans les quelques pages qui suivent, on évoquera l'ampleur de la crise et ses éléments-moteur ainsi que les répercussions possibles sur les pays industrialisés, c'est-à-dire qu'on passera en revue les problèmes communs aux deux groupes de pays et leur possible « communauté d'intérêts », et l'on proposera une réponse (provisoire). L'étude est complétée par quelques propositions d'action.

ÉVOCATION D'ENSEMBLE

A la suite de la première conférence mondiale sur l'environnement qui s'est tenue à Stockholm en 1972, l'opinion publique a été fortement sensibilisée aux questions tou-

(*) Institut international de l'environnement et de la société, Centre des sciences de Berlin.

(**) Cf. bibliographie en fin d'article.

chant à l'environnement et la prise de conscience des populations s'est considérablement accrue, et ce, pas seulement dans le Nord mais également dans le Sud. Depuis lors, des institutions répondant à cette prise de conscience se sont créées dans de nombreux pays et l'on se préoccupe des problèmes d'environnement.

Alors qu'en 1972 dix pays seulement étaient dotés d'un organisme chargé de suivre les problèmes concernant l'environnement (ministères, conseils, commissions ou autres), ils sont aujourd'hui à peu près cent vingt, parmi lesquels environ quatre-vingts pays en développement. Qui plus est, le concept d'« éco-développement », comme instrument d'une stratégie d'harmonisation des objectifs propres du développement et de la protection de l'environnement, a eu de toutes parts un large écho. Malheureusement la crise économique survenue peu après la conférence de Stockholm est venue compliquer grandement la situation.

Nous savons maintenant d'expérience qu'à lui seul un faible taux de croissance ne constitue pas un remède à la destruction de l'environnement (comme on le postulait au début des années soixante-dix) ; le conflit entre les intérêts économiques à court terme et les nécessités écologiques à long terme n'a nullement diminué d'intensité mais est plutôt devenu plus vif, tant au Nord qu'au Sud. A tous les niveaux, local, régional et national, les mouvements en faveur de l'environnement ont gagné en nombre plutôt qu'en influence. Par-dessus tout, ils se trouvent en opposition avec des intérêts économiques puissants qui utilisent un argument, toujours le même, celui de la perte de compétitivité internationale. Par contre, en dépit d'une situation de *l'emploi en détérioration constante, jusqu'ici le potentiel de création d'emplois que recèlent des politiques actives de protection de l'environnement n'a, dans les meilleurs cas, été reconnu que partiellement, et encore dans quelques pays seulement, dans quelques secteurs économiques et quelques zones géographiques seulement.*

Il semble que l'on ait une exception encourageante avec la politique d'économies d'énergie née du premier choc pétrolier de 1973, qui a produit simultanément des effets positifs pour l'environnement (réduction de la consommation de ressources non renouvelables et réduction des émissions polluantes). Toutefois ces économies d'énergie n'ont nullement constitué un processus de répartition neutre, que ce soit sur le plan national où le fait est bien connu, ou sur le plan international.

Dans les pays en développement importateurs de pétrole, la nouvelle situation a eu des effets négatifs sur l'environnement à deux égards. D'un côté la « seconde crise de l'énergie » subie par les pauvres a eu un effet catastrophique sur les réserves de bois de chauffage (en particulier à cause de la substitution du bois au kérosène), et donc sur la fertilité des sols et la production alimentaire. Par ailleurs, du fait d'un ajustement insuffisant de la structure des importations dans la plupart des pays en développement, les difficultés résultantes de balance des paiements ont provoqué une surutilisation et une exploitation accrue des ressources naturelles exportables, c'est-à-dire une expansion des exportations ayant pour but de rétablir l'équilibre de la balance commerciale. Ainsi la situation se présente sous un jour peu encourageant : dans les pays en développement, la crise économique et la crise écologique s'aggravent l'une l'autre.

Il semble nécessaire, entre autres, pour transformer ce cercle vicieux en cercle vertueux, que les pays en développement changent de méthodes dans l'utilisation de leurs ressources, qu'ils mettent fin au processus actuel de déforestation, d'érosion des sols, d'extension du désert, de changements climatiques, etc. causé par des techniques industrielles et agricoles inappropriées et par des efforts en vue d'obtenir des gains de productivité à court terme. Des modèles alternatifs de développement, assurant la sauvegarde écologique et ayant des coûts sociaux moins élevés, sont connus et techniquement réalisables, même si cela n'est pas, ou pas encore, possible partout. Quoi qu'il en soit, il est nécessaire, en analysant les problèmes d'environnement qui sévissent dans les pays en développement (ils seront examinés plus en détail ci-après) de se garder d'une fausse conclusion, qui serait de croire que la solution pourrait ne pas tenir compte du fonctionnement des systèmes écologiques. La conclusion, dans le débat général sur les moyens à adopter, pourrait être : il est vital de déterminer les possibilités d'atteindre une utilisation des ressources qui soit écologiquement viable, socialement acceptable et économiquement productive, et de les promouvoir énergiquement.

UN PANORAMA DES PROBLÈMES D'ENVIRONNEMENT DANS LE TIERS MONDE

Le rapport décennal du PNUE, qui reste jusqu'ici l'effort le plus complet pour inventorier les problèmes auxquels sont confrontés les pays en développement en matière d'environnement, débute par une remarque restrictive : les données chiffrées disponibles sont extrêmement peu sûres et, qui plus est, très fragmentaires. Il n'existe pas de système *internationalement fiable pour rendre compte des contraintes pesant sur les différents secteurs touchant à l'environnement, non plus que des contraintes globales.* Dans la plupart des pays en développement, les données disponibles concernant l'environnement (mesurant la qualité de l'environnement) ont un caractère régional prononcé (par exemple, au Brésil, la région de Sao Paulo). Au plan international, par contre, ce sont les données concernant les pays occidentaux industrialisés qui dominent, en quantité comme en qualité. L'importance générale de la collecte des données concernant l'environnement peut être comparée en quelque sorte à celle de la collecte des données économiques il y a trente ans.

On peut analyser l'importance et la structure des problèmes relatifs à l'environnement à partir de concepts très divers : spécifiques à un milieu, à une zone, à un secteur, à une région ou bien globaux.

La revue qui va être faite des problèmes relatifs à l'environnement dans les pays en développement suit d'abord la conception très générale mise en œuvre dans le rapport décennal du PNUE ; ensuite, à l'aide d'une approche sectorielle, on montrera par des exemples l'interdépendance existant entre les problèmes écologiques et économiques dans le contexte Nord-Sud.

Le rapport du PNUE sur l'état de l'environnement est basé sur une distinction un peu floue entre « environnement natu-

rel » et « environnement social ». En ce qui concerne l'environnement naturel, les données et les analyses sont essentiellement globales et prennent le monde comme constituant une unité écologique, alors que pour plusieurs composantes de l'environnement social elles sont davantage regroupées en fonction des caractéristiques propres aux pays en développement.

Environnement naturel

Pour ce qui regarde l'**atmosphère**, en tant que sous-système de l'environnement naturel, les données disponibles au début de la décennie en cours montrent que, par rapport au début des années soixante-dix, les concentrations en CO₂ dans l'air ont considérablement augmenté, et une conséquence ne saurait être exclue : l'élévation globale de la température (par ce qu'on nomme l'effet de serre). Les pays en développement sont la cause du problème, du fait que la structure de leur consommation énergétique et leurs efforts d'industrialisation provoquent une formation substantielle de CO₂, et par conséquent on doit compter avec un accroissement significatif des concentrations en CO₂. Les pays en développement sont affectés par cet effet de serre, car leurs systèmes écologiques sont dans certains cas extrêmement sensibles.

Les précipitations de « pluies acides » et les problèmes qui en découlent ont augmenté dans le monde entier, et dans certaines régions ils prennent des formes dramatiques. Comparés à l'Europe septentrionale et à l'Amérique du Nord, les pays en développement ont jusqu'ici été bien moins affectés, mais toutes les régions n'ont pas non plus été épargnées. S'il est vrai que la dissémination de ces poisons que sont le SO₂ et le NO_x est un facteur décisif dans la mort des forêts et l'acidification trop forte des sols, l'accroissement des émissions liées aux processus d'industrialisation et d'urbanisation exposera les pays en développement à des difficultés du même ordre. Le phénomène est déjà bien avancé localement dans certaines zones. Ainsi la pollution atmosphérique s'est accrue de façon dramatique, au point d'atteindre des stades dangereux, dans les grandes villes des pays en développement. La pollution de l'air à Mexico et à Calcutta, pour ne citer que ces deux exemples, est si grave que des « smogs » s'y produisent fréquemment, comparables seulement à ce qui se passait à Londres dans les années 1950, exemple négatif de contrôle de la pollution de l'air qui est connu dans le monde entier. Mais à la différence de Londres, où un remède fut trouvé relativement vite une fois que le problème eut été compris, les villes des pays en développement, dont le nombre et la taille ne cessent de grandir, ne seront probablement pas en mesure dans un avenir prévisible d'assurer un contrôle effectif des émissions industrielles, une restructuration suffisamment rapide de leur approvisionnement énergétique et une amélioration du rendement des sources d'énergie utilisées, un contrôle des émissions produites par les véhicules privés, dont le nombre continue toujours à croître rapidement, etc. Dans la plupart des pays en développement tout contrôle des véhicules privés (sur le modèle de la Prévention routière) demeure pratiquement inconnu et il n'y a pas non plus d'organisme de surveillance des industries en matière d'environnement.

Pour ce qui concerne les **pêcheries** et les **éco-systèmes marins**, le rapport du PNUE se fonde sur le postulat qu'au

niveau global et régional il n'y a pas de menace significative, en dépit de la pollution de la haute mer (surtout une pollution par les hydrocarbures) et des eaux intérieures (surtout une pollution par les métaux lourds). Pourtant on s'est aperçu que les prises de poisson effectuées sont bien inférieures aux prises potentielles qu'aurait permises une gestion judicieuse, et que des effets chroniques en résultent dont on ne peut exclure qu'à long terme ils deviennent alarmants. Dans plusieurs pays en développement le produit de la pêche présente pour la population une importance vitale. Aussi la prévention de la pollution des eaux et l'amélioration des méthodes de pêche et de gestion des stocks de poisson doivent-elles figurer parmi les tâches importantes d'une politique de l'environnement, ce qui suppose a priori une amélioration des informations concernant l'environnement.

Pour ce qui est des **ressources en eau**, l'accroissement continu de la population mondiale et l'augmentation de la consommation d'eau individuelle font déjà sentir leurs effets sur un plan quantitatif dans certaines régions, ce qui peut faire craindre une détérioration progressive de la qualité de l'eau et une propagation accrue des maladies transmises par l'eau. Il en est résulté sur le plan politique la proclamation officielle des années quatre-vingts comme « Décennie de l'eau potable et de l'hygiène ». Les déclarations concernant ce programme étant surtout destinées aux pays en développement, cette « Décennie » est donc mal connue dans les pays industrialisés. Il y a lieu de penser que les objectifs proclamés pour cette « Décennie » ne seront pas atteints dans les pays en développement ; mais on a également tout lieu de s'attendre à ce que dans certaines régions des pays industrialisés, le thème de l'eau en vienne à revêtir une importance politique dans le courant de cette même décennie.

Dans la **lithosphère**, des tendances tout aussi inquiétantes peuvent être observées. Si les questions écologiques liées aux activités minières sont de mieux en mieux perçues dans les pays industrialisés, même sans avoir encore trouvé de solution (comme le montrent la reprise des importations et l'emploi qui continue d'être fait du polychlorate biphényl dont il avait été ordonné de stopper la production, dans les pays en développement la production minière va en augmentant, ainsi que les dommages causés de ce fait à l'environnement. Dans la majorité des cas l'équilibre nécessaire entre l'extraction de ressources naturelles et « l'entretien du milieu naturel » n'a pas jusqu'ici été atteint.

En ce qui concerne le recyclage des matières premières minérales et les produits de substitution, les techniques restent dans les pays en développement relativement inefficaces ; par contre la gestion institutionnelle du recyclage, son organisation, ont une surprenante efficacité. Là où le niveau de vie est élevé, on doit « réapprendre » à économiser les matières premières, tandis que, là où prévaut la pauvreté, cela représente souvent l'unique chance de survie.

Quant à la **production alimentaire**, le rapport du PNUE montre qu'elle a progressé au cours de la décennie, mais la progression de la demande fait que celle-ci n'a pu être satisfaite, ni quantitativement ni qualitativement. Dans certains cas la productivité de l'agriculture a marqué de rapides progrès dans les pays en développement (« révolution verte ») mais cela s'est accompagné de pertes considérables de terres arables à haute fertilité, d'une extension du désert,

d'une salinisation des sols, parmi d'autres conséquences de leur mauvaise utilisation. Dans la plupart des pays en développement de nombreux écosystèmes naturels du monde rural sont en péril : le déboisement et la disparition de certaines espèces, conduisant à un appauvrissement des réserves génétiques, ont atteint dans certains cas des proportions alarmantes.

Ces évolutions ont amené la proclamation d'une « Stratégie mondiale de la protection » qui concerne essentiellement la protection des ressources naturelles grâce à des méthodes de développement écologiquement et socialement acceptables. Son succès demeure aléatoire mais, si cette initiative n'est pas très largement connue, la sensibilité aux problèmes qu'elle concerne s'est cependant généralisée.

Environnement social

Le rapport du PNUE constate une réelle divergence entre pays industrialisés et en développement si l'on considère de plus près les diverses composantes de « l'environnement social ». Cela commence avec la dynamique de la **démographie**, dans sa nature et sa structure.

La natalité est en baisse dans les pays en développement depuis le courant de la dernière décennie, mais la concentration de la population dans l'espace s'est accrue de façon notable. A la suite de l'urbanisation rapide, l'environnement connaît parfois une détérioration désastreuse : pollution de l'air et de l'eau aggravée, bruit, état sanitaire déplorable, etc. Il y avait en 1983 environ cent villes de plus d'un million d'habitants et vingt-deux de plus de quatre millions dans les pays en développement. Si cela continue ainsi, en l'an 2000 la population urbaine de ces pays aura à nouveau doublé. Les projections se fondent sur l'hypothèse qu'à ce moment-là soixante villes compteraient plus de quatre millions d'habitants, tandis que les chiffres correspondants pour les pays industrialisés passeraient de seize à (seulement) vingt-cinq ; et dix-huit villes dépasseraient les dix millions d'habitants dans les pays en développement.

Ce processus d'urbanisation accélérée doit être relié à tout un contexte de bas revenus. La concentration spatiale de fortes populations dans les grandes villes rend impossible pour les pays en développement d'assurer des logements et des services municipaux adéquats ; il en résulte une multiplication anarchique de bidonvilles dépourvus de la viabilité normale. Il n'est pas rare dans ces pays que la proportion d'habitants des grandes villes vivant dans des bidonvilles dépasse 60 %, et le taux annuel auquel ces zones s'étendent est dans bien des cas supérieur à 25 %.

Insalubrité et manque d'infrastructures, telles que réseau d'adduction d'eau et d'égouts, électricité, soins médicaux, écoles et autres services, caractérisent la situation qui règne dans les grandes villes des pays en développement ; elles en font des exemples flagrants du manque d'harmonisation entre écologie et économie, et de l'absence de solutions apportées aux problèmes écologiques.

La divergence dont il a été fait mention se reflète encore dans l'état sanitaire de la population des pays en développement. Six affections, liées à des problèmes écologiques demeurés sans solution, sont responsables de la mort de 5

millions d'enfants chaque année. De plus en plus de parasites et de bactéries ont acquis une résistance aux agents de destruction, comme le montre avec une clarté particulière la recrudescence des cas de malaria. L'espérance de vie moyenne reste dans la plupart des pays en développement inférieure à cinquante ans. C'est sans doute dans ces pays qu'est posé avec le plus d'acuité le problème des remèdes aux maux nés de l'environnement, bien que la question des effets chroniques de la pollution de l'environnement dans les pays industrialisés reçoive actuellement l'attention particulière qu'elle requiert à juste titre.

Pour ce qui touche aux effets immédiats sur l'environnement de l'industrialisation accrue des pays en développement, le rapport du PNUE se montre relativement optimiste. Il confirme que de nombreux gouvernements s'efforcent de plus en plus de ne pas laisser ces pays devenir des « paradis pour pollueurs ». Il y est fait état de la faveur en laquelle est tenu le recyclage, même si certains types de recyclage ne sont pas dénués d'effets négatifs sur l'environnement. Mais ce qui s'impose avant tout, c'est la mise en œuvre plus intensive de technologies non polluantes et le remplacement accéléré des technologies polluantes. La « modernisation écologique » de l'économie est une tâche globale. Mais la capacité d'effectuer un tel changement de structure sur le plan écologique sera répartie de façon à peu près aussi inégale que le potentiel économique général, entre pays industrialisés et en développement.

Ce sont les pays en développement importateurs de pétrole qui ont le plus souffert des hausses du prix du pétrole dans les années soixante-dix, un fait qui a conduit à la définition du groupe des « pays les plus gravement touchés ». La manière dont a été ajustée la balance énergétique à un changement aussi radical des prix relatifs des différentes sources d'énergie pour chaque économie nationale et la rapidité avec laquelle cet ajustement est intervenu diffèrent d'un pays à l'autre. Mais tous ont dû faire face à une dégradation de leur balance des paiements, à l'aggravation du poids de la dette et aux dangers — dans certains cas avec des conséquences très profondes — qu'a fait courir aux écosystèmes locaux la substitution au pétrole et aux produits pétroliers de sources nationales d'énergie. Nous avons déjà attiré l'attention sur cet effet particulier que peut avoir sur l'environnement un changement dans les relations commerciales internationales, ceci au détriment des pays en développement.

Pour conclure sur ce sujet, il faudrait mentionner deux autres questions qui sont évoquées dans le rapport cité du PNUE de manière assez détaillée. Il s'agit de la **sensibilisation aux questions concernant l'environnement** et de l'**éducation à ces questions** dans les pays en développement, sur le progrès et le succès desquelles le rapport est franchement optimiste. Celui-ci plaide en même temps pour une présentation plus positive ou moins négative dans les media des évolutions en cours. Cette demande s'appuie sur la pauvreté des moyens permettant de promouvoir un développement écologiquement sain, et le danger de voir consacrer les fonds de préférence à des cas scandaleux ayant reçu une large publicité plutôt qu'aux agressions quotidiennes contre l'environnement. C'est là bien entendu une attitude critiquable. Elle est relativisée dans un autre passage du rapport, où il est dit, à propos de la mise en œuvre de mesures concrètes en faveur de l'environnement : « Le rap-

port entre les paroles et les actes penche trop fortement en faveur des premières. Et en dépit des preuves que l'on peut avoir d'une meilleure perception des problèmes relatifs à l'environnement en général, il est moins évident que les façons de vivre de nombreux groupes sociaux aient été adaptées à ces nouvelles exigences » (p. 629).

Il y a un autre point à prendre en considération : c'est que la rareté des ressources disponibles n'est peut-être pas ce que l'on croit, pour peu que les **gaspillages** soient éliminés. C'est un problème qui n'est abordé que vers la fin du rapport : les fonds consacrés par les gouvernements de pays en développement aux armements et à des guerres locales ou régionales ont atteint des proportions énormes et continuent de progresser à des rythmes insensés. L'arrêt de cette course aux armements et l'affectation des fonds à des efforts de préservation de l'environnement pourraient donner le signe d'un retour à l'harmonisation de l'écologie et de l'économie. Citons le rapport : « Le freinage de la course aux armements et de la spirale technologique coûteuse qu'elle entraîne permettrait de dégager en grande partie les ressources nécessaires pour assurer l'avenir de l'humanité et de l'environnement » (p. 629).

L'INTERDÉPENDANCE ENTRE LES PROBLÈMES ÉCOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES ET LA COMMUNAUTÉ D'INTÉRÊTS NORD - SUD

Les termes utilisés au cours de la dernière décennie pour désigner l'interdépendance du Nord et du Sud ont changé fréquemment sans rien perdre de leur coloration : « Une seule terre », « An 2000 du globe », « Vaisseau spatial Terre », et ainsi de suite. Ils impliquent tous que ce qui est en cause pour le Nord et le Sud, c'est bien plus que la notion économique d'une division internationale du travail ; il s'agit de passer de la décision de coopérer pour un projet spécifique, à une prise de conscience du fait que la coopération est inéluctable, c'est-à-dire que le Nord et le Sud doivent tous deux éviter de créer des situations qui constitueraient une menace pour l'un comme pour l'autre. L'interdépendance entre l'écologie et l'économie dans le contexte Nord-Sud prend toute une variété de formes, il ne sera envisagé ici que quelques-unes de ses facettes.

Dans le second rapport de la Commission Brandt (1983), l'urgente nécessité de stopper la détérioration de la qualité de l'environnement est qualifiée d'« intérêt commun », parmi d'autres, du Nord et du Sud. Il y est déclaré à ce propos : « Dans de nombreuses régions du monde la productivité de la terre va en diminuant, du fait de la pression croissante subie par les terres disponibles de l'emploi accru d'agents chimiques, de l'extension des déserts et de la destruction de la forêt. La disparition des forêts, l'emploi sans précaution de pesticides, désherbants et engrais chimiques, ainsi que l'érosion, détruisent les sols et ruinent le potentiel agricole de terres déjà trop rares, causant de sérieux dommages à l'environnement... Nous insistons donc sur la nécessité de stopper et de renverser ces proces-

sus qui portent à l'écologie des atteintes ayant désormais des proportions alarmantes, et de mettre en œuvre les moyens appropriés » (p. 126).

D'autres rapports récemment diffusés témoignent également d'une prise de conscience croissante de l'interdépendance existant entre l'écologie et l'économie, et ils ont contribué à clarifier les deux aspects de cette question de l'interdépendance : d'un côté il y a certains domaines où la coopération internationale peut être bénéfique pour tous (« jeux à somme positive ») ; d'autre part, il y a des inconvénients pour tous, si l'on ne parvient pas à améliorer la coopération (« jeux à somme négative »). Nous allons examiner maintenant quelques-uns des problèmes en cause.

Une remarque préliminaire : les exemples que nous allons considérer concernent avant tout le Sud et sont (ou étaient) regardés par beaucoup dans le Nord simplement comme « de lointains problèmes du Sud ». Par contre, bien des gens du Sud estiment que ces problèmes ont été créés par le Nord, par l'intermédiaire de ses technologies, ses institutions et ses intérêts. Le fait qu'il pourrait s'agir de problèmes communs au Nord et au Sud pour lesquels des solutions mutuellement satisfaisantes doivent être trouvées n'a pas (encore) acquis une vaste audience, mais elle existe et trouve à s'exprimer en des termes toujours plus éloquents. Ainsi l'écologie est (ou sera) partie intégrante du « dialogue Nord-Sud ».

Diminution du nombre des espèces animales et végétales

Environ 25 000 variétés de plantes et plus de 1 000 espèces animales sont jugées en danger de disparition ; d'ici à la fin de la prochaine décennie une espèce terrestre sur dix pourrait s'être éteinte. Il n'y a pas de précédent dans l'histoire de l'humanité à un phénomène d'une telle ampleur.

En gros les deux tiers des espèces terrestres se trouvent dans les pays en développement, et la majorité des espèces en danger. Les forêts tropicales à elles seules abritent 40 % environ de toutes les espèces. Ces quelques chiffres devraient suffire à faire comprendre les dangers immédiats qui pèsent sur l'ensemble des espèces animales et végétales dans le monde, du fait d'une sur-utilisation causée par la pauvreté ou l'appât du gain, c'est-à-dire du pillage des ressources naturelles dans les pays en développement. Mais la disparition des espèces, si elle atteignait une telle ampleur dans les pays en développement, aurait aussi d'autres effets à l'échelle mondiale, sur l'évolution future de l'agriculture et de l'industrie, sur la santé humaine et sur la qualité de la vie en général.

La diminution de la quantité d'espèces existantes induit aussi une réduction qualitative pour les espèces qui subsistent. Par exemple, un grand nombre de plantes importantes, dans les pays industrialisés, ont une base génétique pauvre. Ainsi la disparition d'espèces dans les pays en développement a pour effet concomitant de réduire les possibilités de maintenir, ou d'accroître, les rendements de certaines plantes alimentaires dans les pays industrialisés. Nombre de médicaments et produits pharmaceutiques des pays industrialisés dépendent, directement ou non, de la diversité des espèces existant dans les pays en développement. C'est

ainsi que 40 % environ des médicaments actuellement en usage sont issus entièrement ou en partie de produits naturels qui proviennent en majorité de pays en développement. Le potentiel d'innovation, et par conséquent l'avenir économique, des biotechnologies, dépendent également des réserves génétiques des pays en développement.

En dépit de ces interdépendances manifestes entre écologie et économie, la disparition irréversible d'espèces se poursuit à travers le monde. Dans les pays en développement, ce ne sont pas seulement les connaissances et le savoir-faire qui manquent, mais aussi les alternatives économiquement réalisables, et par-dessus tout les incitations à la protection des espèces existantes. Il est vrai que jusqu'ici ces pays ont tiré bien peu d'avantages sur le plan économique de l'utilisation faite par les pays industrialisés des espèces si abondamment représentées chez eux. Et c'est précisément pour cette raison que la protection à long terme des espèces rencontre trop peu d'intérêt de la part des pays en développement. Aussi, du fait d'un manque de raisonnement à long terme et de la logique de survie au jour le jour, il y a rupture de la chaîne liant l'utilisation économiquement rationnelle des ressources naturelles et les possibilités écologiques : une fois utilisées ou exportées, ces ressources naturelles perdent toute valeur, ce qui ne fait qu'augmenter la responsabilité des pays industrialisés en matière d'harmonisation entre écologie et économie dans les pays en développement.

En conclusion, l'interdépendance de l'écologie et de l'économie dans le contexte Nord-Sud implique, à chaque disparition significative d'espèces dans les pays en développement, des effets négatifs pour la santé et la prospérité tant des pays industrialisés que de ceux en développement. Nord et Sud devraient donc reconnaître leur communauté d'intérêts en se dotant des moyens de freiner la réduction en cours de la diversité des espèces.

Recul de la forêt tropicale

De nombreux experts ont déjà adopté la conclusion que la forêt tropicale est utilisée (exploitée) à un tel point et de telle manière que cela en est (ou devrait être regardé comme) intolérable au point de vue écologique et économique.

Les estimations varient sur la diminution des réserves de bois attribuables à des changements dans le mode d'exploitation et à la dégradation de la forêt, mais le sens général en est clair : une étude conjointe de la FAO et du PNUE évalue la perte à 14 % d'ici à l'an 2000 en gros, soit 7,6 millions d'hectares par an, pour la forêt tropicale, du seul fait de son exploitation par l'homme. Mais si l'on prend en compte aussi la dégradation de la forêt, on arrive à des chiffres de 40 % et de 20 millions d'hectares par an. Par contre, le reboisement ne concerne actuellement que 10 % environ des surfaces où les arbres ont été abattus.

D'un point de vue individuel ou micro-économique, de telles activités visent des profits à court terme, et du point de vue macro-économique elles veulent contribuer à la croissance économique, à l'emploi et à l'équilibre de la balance des paiements. Au plan de l'économie mondiale, le transfert opéré du Sud vers le Nord de capital naturel (ressources naturelles) correspond à un transfert de capital financier

(ressources monétaires). La question de la répartition finale (incidence) des revenus (flux) provenant de l'exploitation de la nature reste peut-être ouverte, mais la perte des ressources naturelles (stock) est définitive, elle. Personne n'a jusqu'ici présenté d'estimation convaincante des conséquences à long terme de ces pertes écologiques sur l'économie et sur les chances d'une croissance soutenue pour l'avenir.

Le déboisement présente des caractères qui diffèrent d'une région à l'autre, et d'un pays à l'autre : tantôt il s'agit de fournir à des pionniers de quoi s'installer, ou de convertir la forêt en terrains à pâturage ou affectés à d'autres utilisations agricoles, ou de l'utiliser pour servir de bois de chauffage, pour produire du charbon de bois, ou d'exporter les grumes à des fins industrielles, et chaque cas présente une importance variable. Au niveau mondial, on a estimé à 4 pour 1 le rapport entre le bois abattu dans les forêts tropicales pour fournir du bois de chauffage et du charbon de bois, et celui abattu à des fins industrielles. Des estimations de cette sorte peuvent être mises en doute et de toute façon elles sont soumises à des variations dans le temps. Ce qui est indubitable, par contre, c'est que les besoins en énergie constituent une des causes majeures du déboisement qui va en s'amplifiant dans les pays en développement, et ces besoins à leur tour sont grandement aggravés par le déboisement : le manque de bois de chauffage est localement aigu dans de nombreux pays d'Afrique et d'Asie et il est en voie de s'aggraver sur le plan national (c'est ce qu'on appelle la crise du bois-combustible : fuelwood). Du fait des relations internes aux systèmes écologiques, cela donne lieu en retour à de graves conséquences. Le rapport du PNUE décrit sans fard ce qui constitue le nœud du problème : « Les impératifs de survie conduisent à des actions telles que couper les derniers arbres demeurés debout sur des pentes exposées à l'érosion, afin de subvenir à des besoins immédiats de chaleur et de nourriture, même si cela doit rendre aléatoires à l'avenir les récoltes et l'obtention de combustible » (p. 167).

Ainsi des effets écologiques très profonds peuvent résulter de décisions économiques à court terme : érosion, inondations, changements dans le climat, salinisation de réseaux d'irrigation et de centrales hydro-électriques, le tout aboutissant en dernier ressort à remettre en question la capacité d'exportation de matières premières des pays en cause. Selon des estimations du PNUE, les réserves forestières pourraient être largement épuisées d'ici dix ans environ en Malaisie et aux Philippines ; et d'ici environ vingt-cinq ans, si leur exploitation intensive se poursuit au même rythme, les forêts de la Thaïlande auront entièrement disparu.

Devant de telles éventualités, les pratiques locales ou nationales de production de grumes et de défrichage prennent la dimension de problèmes mondiaux ; et la redécouverte d'un principe simple, traditionnel (écologique) d'économie forestière à un niveau mondial semble devenir une nécessité : « N'abats pas plus de bois que ce qu'il est possible de faire pousser pour le remplacer ! » Si l'application de ce principe peut sembler simple lorsque les conditions économiques sont normales, elle devient très difficile lorsqu'elles sont perturbées.

Dans nombre de pays en développement, les décisions à court terme imposées par une situation critique réduisent

les possibilités de jamais pouvoir prendre des décisions à long terme :

— l'exploitation intensive de la forêt en vue de pourvoir à des besoins à court terme en matière d'énergie (bois de chauffage, charbon de bois) met en péril à long terme les possibilités de survie à l'aide des seules ressources locales ;

— le déboisement, qui vise à accroître les exportations de grumes en vue d'un rééquilibrage à court terme de la balance commerciale, rend précisément fragile à long terme la capacité exportatrice du pays.

L'exemple fourni par le défrichement accéléré de la forêt tropicale dans les pays en développement met encore un autre point en lumière, à savoir que la somme des mesures de protection de l'environnement prises par les pays individuellement ne constitue pas une base suffisante pour résoudre les problèmes d'environnement affectant le monde considéré dans son ensemble. Les politiques nationales de l'environnement (comme la protection des forêts dans les pays industrialisés ou la lutte pour la régénération de la forêt en République fédérale d'Allemagne) sont tout simplement d'insuffisants palliatifs. Les questions d'environnement doivent devenir des thèmes de la politique étrangère et de la politique de développement. Le succès (ou l'échec) d'une politique de l'environnement ne saurait se mesurer à l'intérieur des frontières nationales, parce que les questions dont il s'agit (la plupart d'entre elles en tout cas) ne respectent pas les frontières des États.

Les conditions relatives à l'environnement dans les pays en développement et les pays industrialisés sont encore liées entre elles directement par un autre enchaînement économique : les besoins continuant à croître dans le monde (avec l'accroissement de la population), la diminution de la fertilité des sols résultant des erreurs écologiques dans les pays en développement conduira à accroître la production alimentaire dans les pays industrialisés (à des fins d'exportation et pour les programmes d'aide urgente) : elle y produira sur les terrains marginaux une érosion du sol et y augmentera, en raison des produits chimiques employés par l'agriculture, le danger de pollution du sol et de l'eau — et en fin de compte de l'homme lui-même.

En conclusion, les inconvénients liés à la réduction comme peau de chagrin de la forêt tropicale sont de taille pour les pays en développement, mais ils ne le sont pas moins pour les pays industrialisés. Si les effets directs du déboisement frappent les premiers, les répercussions écologiques et économiques en sont également hautement significatives pour les seconds. Certaines des conséquences qu'il y aurait à « en faire trop peu » et « à agir trop tard » seront irréversibles. Néanmoins, ou plus exactement pour cette raison même, une action conjointe est devenue chose essentielle. Les pays industrialisés et ceux en développement ont effectivement des intérêts communs, bien que pour des raisons différentes, à s'astreindre à une utilisation plus rationnelle des ressources naturelles.

Normes écologiques et implantations industrielles

Au cours de la dernière décennie, près de la moitié des investissements industriels et quasi-industriels dans le

Tiers monde n'ont pas été le fait des pays en développement eux-mêmes, mais leur sont venus par des canaux extérieurs, principalement par le biais des sociétés multinationales. Ces investissements étrangers directs étaient dans une large proportion liés à l'exploitation et à la mise en œuvre de ressources naturelles : combustibles, minerais, bois, poisson, etc., dont la consommation finale avait cependant lieu principalement dans les pays industrialisés. Des études réalisées récemment par l'OCDE, la CNUCED et d'autres organismes, ont démontré l'existence d'une tendance à implanter de façon prédominante certaines industries dans les spays en développement. Cette tendance est particulièrement marquée dans le cas de quelques productions industrielles qui sont traditionnellement de gros pollueurs, comme l'acier, l'aluminium, l'amiante et les produits chimiques toxiques. Malgré cela, ce n'est pas la différence dans les normes relatives à l'environnement et la réglementation qui est destinée à le protéger (avec les coûts que cela entraîne) entre les pays industrialisés et ceux en développement qui semble le facteur décisif dans le choix des implantations ; le type de ressources, la taille du marché local, le coût de la main-d'œuvre, de l'énergie et des transports jouent aussi un rôle, en général plus important. Même en même temps il est frappant de constater que les pays en développement, lors des négociations avec les firmes multinationales, n'ont pas accordé la priorité à la protection de l'environnement : les questions fiscales, le contrôle des changes, les garanties d'emploi et les transferts de technologies ont été inmanquablement considérés comme plus importants.

Par voie de conséquence, les accords conclus ne contiennent que peu ou pas d'allusions ou de dispositions à propos de la protection de l'environnement. Selon une étude portant sur 21 accords relatifs à l'extraction minière, 9 ne prévoyaient absolument aucune mesure en vue de prévenir les atteintes à l'environnement, 12 prévoyaient seulement des mesures d'ordre très général. Pas un seul de ces accords ne contenait quoi que ce soit qui ressemblât à un véritable code de l'environnement. Jusqu'ici il n'a pas été exercé de pressions dont on puisse faire état, par les pays en développement sur les pays industrialisés ou les firmes multinationales, qui auraient pu modifier en leur faveur l'avantage commercial que représente la faible contrainte des normes sur l'environnement, quelle que soit l'importance de ce facteur.

Il faut cependant se mettre en devoir d'harmoniser les normes relatives à l'environnement, et ce, non pas seulement sur une base régionale (comme dans le cas des pots d'échappement à catalyse en Europe occidentale) ou sur une base Ouest-Est (comme dans la campagne contre la pollution transnationale de l'air), mais aussi dans le contexte des relations Nord-Sud. En particulier, les pays en développement courent le risque (toujours plus imminent) de perdre des marchés pour leurs produits dans les pays industrialisés du fait de l'insuffisance des normes écologiques imposées à leur production (comme les restrictions à l'importation imposées du fait de la présence de traces de pesticides dans des produits alimentaires). A mesure que la politique de l'environnement devient plus efficace dans un pays après l'autre, les pays industrialisés eux aussi se trouvent exposés à un risque (grandissant) d'importer des problèmes d'environnement (par exemple de réimporter du DDT, dont l'emploi est prohibé, par l'intermédiaire de

l'importation de produits alimentaires) ; de ce fait les pays en développement vont devoir attacher davantage d'attention à la réglementation de protection de l'environnement en vigueur chez leurs clients.

Dans un rapport présenté conjointement par la CNUCED et le PNUÉ sur les interrelations entre les ressources naturelles, l'environnement et le commerce extérieur, les propositions suivantes sont mises en avant :

— les gouvernements des pays en développement riches en ressources naturelles devraient immédiatement prendre l'initiative de promulguer une législation sur l'environnement ;

— dans tous les accords concernant l'extraction de ressources naturelles dans des pays en développement, une place plus importante devrait être réservée à des mesures de protection de l'environnement ;

— les taxes pesant sur l'extraction des ressources naturelles et l'exportation de ces ressources devraient être accrues et les sommes ainsi dégagées devraient être utilisées pour financer les remèdes aux problèmes, actuels ou émergents, qui se posent en matière d'environnement.

En conclusion, pour bénéficier de ce que peut apporter la mise en œuvre d'un système international, il est indispensable d'adhérer à des règles sur lesquelles il y a accord mutuel. Cela ne devrait pas seulement s'appliquer aux règles économiques mais aussi et de plus en plus aux « règles du jeu » relatives à l'environnement. Il n'est pas nécessaire que les normes et les réglementations pour la protection de l'environnement soient complètement identiques dans les pays industrialisés et ceux en développement ; il y a très certainement une relation inverse entre protection de l'environnement et croissance du revenu : dans les pays pauvres la nécessité d'accroître les revenus s'opposera davantage que dans les pays industrialisés à la nécessité de protéger les ressources naturelles. Mais cela ne signifie pas que les pays en développement puissent s'abstenir de protéger leur environnement, continuer d'exploiter de façon abusive leurs ressources naturelles ou laisser d'autres les exploiter ainsi, comme par le passé.

CONCLUSION

Cet article avait pour premier objectif de donner une idée de la gravité des problèmes de l'environnement dans les pays en développement. En second lieu, il s'agissait de montrer qu'eu égard aussi bien à leur genèse qu'à la manière dont ils sont traités, ces problèmes doivent être replacés dans une perspective internationale. Troisièmement, l'interdépendance entre les problèmes d'ordre écologique et économique des pays industrialisés et de ceux en développement, entre le Nord et le Sud, entraîne une communauté d'intérêts entre le Nord et le Sud. Quatrièmement enfin, il est essentiel de reconnaître cette interdépendance mieux et plus rapidement, et d'en faire un thème du dialogue Nord-Sud.

Il ne saurait faire de doute que le sérieux et l'intensité avec lesquels ce sujet sera traité dépendent de l'horizon dans le temps auquel se placeront ceux qui prendront part aux négociations, et de leur faculté de se projeter dans l'avenir. Plus leur regard se portera loin, et plus le lien entre environnement et développement deviendra clair, et plus il devrait aussi devenir clair que la division en Premier, Deuxième et Tiers monde est fondamentalement révolue et doit finalement être dépassée, en raison de l'interdépendance des questions écologiques et économiques.

Ce plaidoyer en faveur d'une vision « télescopique » des problèmes — « plus l'on regarde loin, et plus la vision est claire » — peut sembler étrange au premier abord à bien des gens. Mais il devrait s'avérer chargé de sens, par la perspective qu'il offre d'envisager l'interdépendance de l'écologie et de l'économie dans le contexte Nord-Sud.

Udo Ernst SIMONIS

BIBLIOGRAPHIE

- BRANDT W. (Ed.) : *Common Crisis North-South. Cooperation for World Recovery*, Londres, Pan Books Ltd, 1983 (Une crise commune Nord-Sud. Coopération en vue du retour à la prospérité mondiale).
- ECKHOLM E.P. : *Down to Earth. Environment and Human Needs*, Londres, N.W. Norton & Co, 1982 (Coller au réel. Environnement et besoins humains).
- EVANGELISCHE AKADEMIE LOCCUM (Ed.) : *Umweltprobleme und Umweltschutz in der Dritten Welt* (Problèmes concernant l'environnement et la protection de l'environnement dans le Tiers monde), *Loccum Protocols* n° 21, Rehburg-Loccum, 1982.
- HARTJE V.J. : *Umwelt- und Ressourcenschutz in der Entwicklungshilfe* (Protection de l'environnement et des ressources naturelles dans l'aide au développement), Francfort, New-York, Campus, 1982.
- HOLDGATE M.W. - M. KASSAS - G.F. WHITE (Eds.) : *The World Environment, 1972-1982*. (L'environnement dans le monde entre 1972 et 1982), *Rapport du Programme des Nations unies pour l'environnement*, Dublin, Tycooly, 1982.
- IUCN (Ed.) : *The World Conservation Strategy* (Une stratégie pour la maîtrise des ressources du monde), Genève, IUCN, 1980.
- JAHRBUCH DRITTE WELT (Third World Yearbook) : *Daten, Übersichten, Analysen* (Annuaire du Tiers monde. Données, Etudes, Analyses), Munich, C.H. Beck, 1983, 1984.
- OCDE (Ed.) : *Interdépendance écologique et économique*, Paris, OCDE, 1982.
- The Global 2000 Report of the President* (Rapport sur le globe en l'an 2000 destiné au Président des États-Unis), Washington, DC, Imprimerie nationale du gouvernement américain, 1980.
- UNEP : *The State of the Environment* (L'état de l'environnement), 1972-1982, Nairobi, UNEP (PNUÉ), 1982.
- WEIMERT F. - R. KRESS - H.J. KARPE : *Umweltprobleme und nationale Umweltpolitiken in Entwicklungsländern* (Problèmes d'environnement et politiques nationales d'environnement dans les pays en développement), Munich, Cologne, Londres, Weltforum, 1981.

(*Economics*, volume 30, 1984.)